

Espagnol

Présentation du sujet

Le dernier épisode des scandales à répétition dont l'ex-monarque Juan Carlos I a fait l'objet, intervenu pendant l'été 2020, à savoir l'exil volontaire du roi émérite, a rouvert le débat sur le régime politique de l'État en Espagne, impulsé notamment par la gauche radicale et certains partis indépendantistes. Néanmoins, la monarchie dégage encore une confortable majorité en sa faveur, selon les instituts de sondage. Mais ce sempiternel débat ne saurait cacher la discussion parlementaire sur le caractère permanent de l'inviolabilité du roi. Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, est favorable à une révision de la Constitution pour éliminer l'inviolabilité du monarque au profit d'un privilège de juridiction, ce qui permettrait de le traduire, le cas échéant, devant le Tribunal suprême (Cour suprême). Cette modification rendrait l'institution plus adaptée à la demande citoyenne de transparence démocratique et effacerait le sentiment d'une bonne partie de la population de vivre sous un régime démocratique imparfait.

Les cinq documents proposés cette année insistent sur les différents aspects du sujet. Un extrait d'un article avec une infographie d'Almudena Martínez-Fornés, paru dans *abc.es*, le 16 août 2020, donne les résultats d'une enquête d'opinion, favorable à la monarchie, malgré les dernières révélations sur des comptes bancaires à l'étranger de l'ancien chef de l'État et son exil forcé. L'article de Borja de Riquer i Permanyer, paru dans *La Vanguardia*, le 3 septembre 2020, met l'accent sur la relation complexe qui a toujours existé en Espagne entre démocratie et monarchie. Le troisième document, un article paru dans *EFE*, le 22 juillet 2020, nous informe sur la volonté du gouvernement de ne pas céder à la tentation d'un référendum sur la modification de la Constitution et de respecter l'actuel cadre constitutionnel. Le quatrième, un article d'Anabel Díez, paru dans *El País*, le 9 juillet 2020, présente la divergence d'opinion entre les députés de la majorité au sujet de la Couronne : une députée d'*Unidas Podemos* demande l'abdication du roi et la tenue d'un référendum sur la monarchie. En même temps, le porte-parole du parti critique la décision du Bureau du Congrès (Chambre basse) de refuser la création d'une commission d'enquête sur les délits présumés de corruption du roi émérite. Enfin, un dessin d'Eneko, paru sur le blog de *20 minutos*, le 6 juin 2014, mois et année de l'abdication de Juan Carlos I, représente l'effondrement du bipartisme, soutien traditionnel de la monarchie.

Analyse globale des résultats

Il ne fallait surtout pas se faire piéger par une apparente facilité du sujet et rester cantonné sur le plan anecdotique. Il était indispensable, au contraire, d'élaguer au maximum le brouillon pour ne retenir que l'essentiel. Dans les meilleurs copies cet exercice a été réussi. Il fallait d'abord trouver la bonne problématique qui évite les formules trop banales en privilégiant, par exemple, l'opposition des deux concepts de « démocratie » et de « monarchie » et en exploitant au maximum les rapports qu'ils entretiennent et le délicat équilibre que présuppose leur interaction.

L'autre grand piège à éviter était de se laisser aller à une dissertation passionnée sur le sujet. C'était exactement ce qu'il ne fallait pas faire, car l'exercice même de la synthèse l'interdit. En règle générale, les candidats ont bien compris le besoin d'objectivité inhérent à ce type de travail. Ils ont d'ailleurs fait dialoguer les documents en les confrontant d'une façon pertinente dans chaque partie de la synthèse. Certains candidats n'ont pourtant pas respecté cette exigence méthodologique en négligeant de mentionner les sources et en se livrant à une simple juxtaposition de résumés des articles. Ces manquements aux règles vont de pair avec une présentation très peu structurée de la synthèse en ce qui concerne la séparation des parties. Un souci de précision dans l'analyse était visible dans la plupart des copies, mais dans d'autres, une compréhension très approximative du sujet pouvait aboutir à des non-sens ou à quelques passages extrêmement saugrenus.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Sur le plan méthodologique

Titre et introduction

Les candidats ne doivent pas oublier de trouver un titre par rapport à la spécificité du sujet en évitant soigneusement d'imposer dès le départ une vision partielle ou biaisée du problème. Un titre neutre et précis sera apprécié, contrairement à certains titres accrocheurs dignes plutôt de la presse tabloïde. La phrase d'accroche doit permettre de conduire tout naturellement à la problématique. Les documents doivent être présentés correctement dans l'introduction (titre du journal, titre de l'article, auteur, date, tonalité et thème). La problématique doit mettre en tension des concepts clairs. Il faudrait éviter les problématiques trop descriptives qui ne peuvent pas définir un axe précis d'analyse. Les formulations qui comportent des disjonctions peuvent engendrer des argumentations contradictoires. La tradition veut que la problématique soit présentée sous la forme d'une question directe ou indirecte. La présentation du plan n'est pas obligatoire, mais elle peut aider à percevoir très rapidement la cohérence avec la problématique. Dans le cas du sujet qui nous occupe, il aurait fallu tout de même éviter de réduire le plan à un schéma assez simpliste ou bien, dans un souci de bien faire, de suivre le plan analytique classique, qui pouvait présenter une vision partielle du problème, par exemple : corruption du roi émérite (fait), abus du pouvoir des monarques (cause), levée de l'inviolabilité de l'ancien roi (solution). N'oublions pas que dans notre sujet la tension des deux concepts « démocratie » et « monarchie » aurait dû donner les pistes d'un plan pertinent. Un plan thématique clair aurait suffi.

Développement

Certains candidats ont élaboré des synthèses impeccables, avec trois parties, chaque partie divisée en trois sous-parties. Cela implique un effort considérable de précision dans l'analyse de chaque document et de concentration pour pouvoir ensuite élaborer une synthèse dans laquelle tous les éléments pertinents seront parfaitement hiérarchisés. Les synthèses en deux parties n'ont pas été pour autant pénalisées. Il ne faut pas oublier qu'il faut citer correctement les sources dans le développement et les confronter intelligemment dans chaque grande partie. Les candidats qui n'ont pas fait référence aux documents ont été pénalisés. Malheureusement, cette année, nous avons corrigé certaines copies dans lesquelles ces fautes de méthode étaient fréquentes. Les commentaires et ajouts de toute sorte sont aussi à bannir. Les candidats du présent concours ont, dans la plupart des cas, soigneusement évité les paraphrases.

Conclusion

Comme nous l'avons déjà signalé dans les rapports des années précédentes, la rédaction d'une conclusion en bonne est due forme n'est pas exigée, notamment si l'on trouve un bilan de la synthèse à la fin de la dernière partie. Néanmoins, elle serait fortement appréciée si elle apporte une réponse concise et précise à la problématique posée.

Sur le plan linguistique

Le lexique général est bien maîtrisé. Une attention particulière devait être portée aux noms propres, car il était important d'éviter les mauvaises dénotations : Felipe IV, au lieu de Felipe VI ; Carlos I, au lieu de Juan Carlos I. Certains journalistes étaient cités par leur prénom. La majuscule diacritique était souvent négligée dans des termes dans lesquels il fallait scrupuleusement la respecter, pour ne pas nuire à la clarté des propos, par exemple la *Couronne* (l'institution) et la *couronne* (l'objet). Le *Roi* ne peut référer qu'au monarque en exercice, Felipe VI, en revanche on aura le *roi* Juan Carlos ou le *roi* émérite. La difficulté majeure se situe au niveau de la morphologie verbale et de la syntaxe. Nous retrouvons malheureusement les problèmes signalés dans notre précédent rapport. En ce qui concerne la morphologie

verbale, le jury a très gêné par la confusion entre le présent de l'indicatif et le passé simple. Sur ce point, le jury invite les futurs candidats à se référer aux précédents rapports. Au niveau syntaxique, mis à part les fautes d'accord dans le groupe nominal ou entre le sujet et son attribut, le jury a trouvé cette année énormément de copies dans lesquelles le gérondif espagnol est interprété comme un participe présent. Le participe présent, en tant que tel, n'existe pas dans l'espagnol actuel. Le gérondif est une forme nominale du verbe et en aucun cas elle ne saurait se substituer à un verbe conjugué. Les virgules sont essentielles à la correcte compréhension du discours ; il serait important de s'en souvenir.

Conclusion

Le jury n'ignore pas que les candidats ont dû surmonter de grandes difficultés durant la préparation de ce concours, notamment à cause de la situation sanitaire. C'est pour cela qu'il est doublement content de la performance de cette année, car le niveau général n'a pas été affecté et la plupart des candidats ont fourni un effort louable pour respecter les enjeux de cette épreuve. Le jury espère que cette tendance continuera lors des prochains concours et conseille vivement aux futurs candidats de suivre les recommandations prodiguées visant à améliorer la compétence méthodologique et linguistique.

Le jury ne voudrait pas manquer de remercier les collègues de classes préparatoires pour l'excellente préparation des candidats et la qualité de leur enseignement.